

*[Text]*

boards structures. Our interest in this legislation lies primarily at this point; the ability to assess a levy on imports.

That is not to say that in the future we would not look to this legislation for some type of promotion check-off or promotion and research check-off on our domestic marketings.

Our major concern about the legislation is on the ability to check-off imports. As Ms Rutherford mentioned, the way the legislation is set up, the levies must be collected through a first receiver. We believe this process is both cumbersome and costly and there could actually be product coming in that does not get assessed.

We were very disappointed to find in the legislation that Canada Customs was not designated as the source for check-off levies on imports.

The United States does that through its Pork Promotion Order. Every time a live hog or pork products go to the U.S., there is a check-off at customs. Every pork product that goes in, is assessed.

That program generates about \$40 million for promotion and research. Two million of that comes from Canadian exports to that country.

At the present time, we are not importing much product, and a levy assessed at our current national promotion levy rate would only yield us about \$100,000. The cost of setting up an agency under this legislation would be prohibitive to us. Ms Rutherford mentioned some costs associated with public hearings and plebiscites that would far exceed any additional revenue that we could hope to generate from this program.

We are concerned about those costs and Ms Rutherford has addressed them quite effectively in her presentation.

We would like to restate our major concern that Canada Customs was not designated as the point whereby these check-offs could be levied.

**The Chairman:** Thank you very much, Ms Scovil.

If that is the sum total of the presentation, we have some people who have questions.

**Senator Olson:** Mr. Chairman, I would like clarification on one point. Some of the witnesses have mentioned the check-off at customs. If I understood you correctly, there was resistance to that proposal because it constituted a tax. When we were listening to the officials from the Department of Agriculture, I understood them to say they did not need that

*[Traduction]*

porc grâce aux structures actuelles des offices de commercialisation. Ce qui nous intéresse surtout avec le projet de loi proposé est ce qu'il prévoit quant à l'imposition de redevances sur les importations.

Cela ne veut pas dire que nous n'aimerions pas à l'avenir qu'intervienne en vertu de la loi une formule ou une autre de prélèvements de promotion ou de promotion et de recherche pour ce qui est commercialisé à l'échelle nationale.

Ce qui nous intéresse donc, surtout, c'est la possibilité d'imposer des prélèvements du côté des importations. Comme l'a dit M<sup>me</sup> Rutherford, les redevances doivent être récupérées par un premier receveur. Nous trouvons ce processus à la fois lourd et coûteux, et il se pourrait même que certains produits qui arrivent au pays y échappent complètement.

Nous avons été très déçus de constater dans le projet de loi que Douanes Canada n'a pas été désigné comme étant la source pour les prélèvements sur les importations.

C'est ainsi que les choses se passent aux États-Unis, avec la Pork Promotion Order. Chaque fois qu'un porc sur pied ou que des produits de viande de porc arrivent aux États-Unis, un prélèvement est effectué aux Douanes. Ainsi, chaque produit de viande de porc qui arrive au pays est imposé.

Le programme fournit environ 40 millions de dollars à la promotion et à la recherche. Là-dessus, 2 millions de dollars correspondent à des exportations canadiennes.

À l'heure actuelle, nous n'importons pas beaucoup, et une redevance correspondant à l'actuelle redevance de promotion nationale ne nous donnerait qu'à peu près 100 000 \$. Le coût de la création d'un office en vertu de la loi serait prohibitif en ce qui nous concerne. M<sup>me</sup> Rutherford a évoqué certains coûts liés à la tenue d'audiences publiques et de référendums, qui dépasseraient, et de loin, tout revenu supplémentaire que nous pourrions espérer ramasser en vertu du programme.

Nous sommes très préoccupés par ces coûts, dont M<sup>me</sup> Rutherford a très éloquemment parlé.

Je soulignerai donc de nouveau que ce qui nous ennuie le plus c'est que Douanes Canada n'ait pas été désigné comme responsable de la récupération des redevances.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Scovil.

Si vous en avez terminé avec votre exposé, certains sénateurs aimeraient vous poser des questions.

**Le sénateur Olson:** Monsieur le président, j'aimerais des précisions sur un point en particulier. Certains des témoins ont évoqué la perception des prélèvements par les Douanes. Si je vous ai bien compris, l'administration des Douanes y serait opposée car cela équivaudrait à une taxe. Or, lorsque nous avons reçu les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, il